

717^{ème} Séance

Séance Publique
du vendredi 17 décembre 2010

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 27 JANVIER 2012 (N° 8.053)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2010 (suite) :
- Explications de vote (p. 6.628).
 - Loi de Finances (p. 6.645).

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2010**

—
Séance publique
du vendredi 17 décembre 2010

Sont présents : M. Jean-François ROBILLON, Président du Conseil National ; M. Fabrice NOTARI, Vice-Président du Conseil National ; M. Gérard BERTRAND, Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Alexandre BORDERO, Marc BURINI, Claude CELLARIO, Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITLOT, Catherine FAUTRIER, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Guillaume ROSE, Christophe SPILLOTIS-SAQUET, Christophe STEINER et Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Franck BIANCHERI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et les Affaires Economiques et Financières Internationales ; Mme Sophie THEVENOUX, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat :

Pour le Cabinet :

M. Jean-Sébastien FIORUCCI,
Chef de Cabinet du Président du Conseil National
Mme Laurence GUAZZONE-MILLIASSEAU,
Chargée de Mission pour les Affaires Sociales

Pour le Secrétariat Général :

M. Jean-Luc MERLINO,
Secrétaire Général du Conseil National
Mme Florence FERRARI,
Secrétaire en Chef
M. Stephan BRUNO,
Conseiller Technique
Mme Martine MORINI,
Secrétaire-Sténodactylographe

—
La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Jean-François ROBILLON.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

Nous reprenons nos travaux sur l'examen de ce projet du Budget Primitif 2011, là où nous nous sommes arrêtés mercredi soir, avec les explications de vote, qui précèdent le vote de la loi de Budget.

Chaque Conseiller National qui le souhaite peut, ainsi que nous en sommes convenus, durant trois minutes motiver le vote qui va suivre.

J'appelle donc les personnes qui souhaitent parler à se signaler. M. BORDERO, puis Mme POYARD-VATRICAN.

M. Alexandre BORDERO.- Merci Monsieur le Président.

Avec un déficit prévisionnel de 94 M€, les dépenses de fonctionnement en constante augmentation et des prévisions de recettes pour le moins optimistes, le Budget Primitif 2011 reflète bien les difficultés financières que traverse notre pays, depuis la récente crise qui a frappé le système financier mondial.

Nous dépensons plus que ce que nous gagnons et malheureusement les intérêts générés par le Fonds de Réserve Constitutionnel ne vont pas suffire à couvrir notre déficit.

Monsieur le Ministre, vous nous l'avez dit lors de nos débats publics, cette situation ne pourra perdurer et, sauf retour d'une croissance soutenue et des recettes par elle induite, c'est la dernière année où l'Etat pourra conserver son train de vie actuel. Sans le retour de la croissance, il faudra, dès le Rectificatif 2011 et encore plus au Primitif 2012, faire des arbitrages au niveau des dépenses.

En l'honneur de notre participation future au Chelsea Flower Show, vous me permettez d'employer une métaphore horticole et vous dire qu'on ne pourra plus se contenter du léger élagage auquel vous avez soumis nos dépenses en 2011, mais qu'il faudra pratiquer une taille importante dans nos dépenses. C'est pourquoi, nous en sommes tous conscients, notre salut passe par nos recettes.

Vous nous avez présenté un certain nombre de mesures, pour essayer de les améliorer et aussi essayer d'améliorer l'attractivité de notre pays, vis-à-vis des futurs investisseurs potentiels : le guichet unique, le raccourcissement des délais de création d'une entreprise, la modernisation de nos textes économiques, etc...

Toutes ces mesures vont dans le bon sens, mais elles auront un effet sur nos recettes à moyen ou à long terme. La seule de vos mesures qui est susceptible d'avoir rapidement un effet sur nos recettes, c'est le dépôt, le vote et la mise en application rapide d'un projet de loi réglementant les transactions immobilières faites au travers des sociétés offshore qui permettra de retrouver un niveau acceptable de nos recettes liées aux droits de mutation. Si le dépôt du projet de loi venait en tout début d'année, nous pourrions même envisager l'organisation d'une session extraordinaire avant le mois d'avril. Le Conseil National – et je parle sous le contrôle de mes Collègues – étant tout à fait disposé à mettre les bouchées doubles pour l'examiner dans les délais les plus brefs.

Dans votre réponse au Rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, vous nous avez dit que le budget était aussi un message politique et pédagogique et que par ce message, vous vouliez encourager les Monégasques, les résidents et les entreprises à avoir confiance dans l'année qui vient.

Je partage avec vous ce message pédagogique et c'est parce que j'ai confiance dans les capacités de notre pays à traverser la période d'incertitude que nous vivons, c'est parce que je souhaite comme vous que cette confiance soit partagée par tous que je voterai ce Budget Primitif 2011.

Mme Anne POYARD-VATRICAN.- Merci.

Chers Monégasques, chers amis qui nous regardez à la télévision ou sur internet, notre travail de Conseiller National, notre travail de parlementaire est de trouver sur chaque sujet la meilleure solution, le meilleur consensus avec le Gouvernement, en phase avec les valeurs de l'U.P., notre travail c'est de parlementer.

Cela peut prendre du temps et il faut parfois accepter de se coucher plus tard pour le bien de nos compatriotes, n'est-ce pas Monsieur le Président ? N'oublions pas que la parole est une des clés de l'Union pour la Principauté et que je serai très vigilante, comme tous les Monégasques, sur ce point.

Quand nous parlons de climat social, de difficultés d'emploi, Monsieur le Ministre, c'est parce que c'est la réalité des Monégasques que nous relayons et nous attendons votre implication sur le sujet et vos actions concrètes au-delà des séances budgétaires, notamment à la S.B.M..

Quand nous parlons de loi sur la nationalité et d'égalité homme-femme, ce n'est pas un rêve. C'est une loi simple pour réduire les inégalités et vous pouvez le faire, nous demandons que ce soit fait tout de suite.

Quand nous parlons de sauvegarde du patrimoine, c'est parce que c'est de notre âme dont il s'agit, n'en déplaise aux promoteurs et requins qui rôdent les yeux brillants de convoitise.

Quand nous parlons de logement, c'est que cela correspond aux besoins premiers de la population, et nous le faisons de façon cohérente et responsable, car c'est cela aussi que les Monégasques attendent de nous : défendre leurs intérêts sur le long terme.

Ainsi concernant Tamaris, si nous devons perdre quelques mois pour construire plus de logements, ce sont les Monégasques qui au final y gagneront. Le Gouvernement choisit l'arsenal juridique adéquat, mais là aussi je resterai très vigilante, car l'année dernière à la même époque se jouait la valse des crocodiles de l'Odéon....

Madame, Messieurs du Gouvernement, il faut agir. La bonhomie des débats ne doit pas vous faire oublier que ni la qualité de vie, ni notre avenir ne se décrètent par Arrêté Ministériel.

Gonflez les recettes à l'hélium si cela peut faire s'envoler les ballons, cela ne suffira pas à remplir les caisses.

Imposez des professionnels du marketing aux jeux de la S.B.M. pour que ce poumon social respire, stoppez les dérives, vous êtes actionnaire majoritaire.

Allouez les mètres carrés qui dorment en attendant d'hypothétiques industriels, ou les appartements mal situés qui ne trouveront pas de locataires.

Rénovez et investissez dans ce qui rapporte aujourd'hui de l'argent, comme le port, plutôt que de jeter des millions dans les eaux troubles de puits sans fonds.

De grâce, occupez vous sérieusement du Fond de Réserve Constitutionnel, dont la partie placée va rapporter moins cette année qu'un livret A, malgré les centaines de millions concernés.

Communiquez sur l'attractivité, maintenant que vous avez communiqué sur l'existant

Je finirai en parlant du vote. Tout d'abord celui de l'opposition. J'attends avec impatience leurs explications : vont-ils voter contre, comme ils l'ont affirmé à maintes reprises dans la presse ou bien vont-ils voter pour, puisqu'ils ont voté une à une toutes les lignes budgétaires au cours des trois Séances Publiques qui viennent de se dérouler. Dans quel sens va retomber la pirouette ?

Plus sérieusement, je voterai ce budget et j'encourage tous mes Collègues de l'U.P., toutes sensibilités confondues, à faire de même. C'est le moment, au Gouvernement de se mettre au travail, pour que le résultat soit à la hauteur de vos prévisions. La volonté semble exister. Les Monégasques seront comptables des faits, des réalisations et de la manière dont se construit la Principauté de leurs enfants.

M. le Président.- Nous écoutons à présent Madame BOCCONE-PAGES.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Merci.

Monsieur le Ministre,

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a pas de hasard dans la vie juste un chemin tracé auquel il faut donner du sens.

Ce chemin, Monsieur le Ministre, tout au long de ces débats budgétaires, nous l'avons tracé ensemble, nous avons essayé.

Je n'ai pas été surprise, ni sur le fond, ni sur la forme, par votre déclaration, au nom du Gouvernement Princier, lors de la Séance Publique du 10 décembre dernier.

J'y ai retrouvé, dans la forme, la clarté, la sincérité et la conviction qui ont toujours été les vôtres.

J'y ai retrouvé, sur le fond, la cohérence d'un discours qui reste fidèle au projet de Notre Souverain, au travers de sa lettre de mission du 2 juillet dernier, projet que nous allons mettre en œuvre ensemble.

Les enjeux qui sont devant nous imposent de profonds changements que les Monégasques ont appelés de leurs vœux. Il faut les concrétiser ensemble dans une action claire, programmée et courageuse à laquelle nous adhérons car nous avons tous le mandat impératif de réussir pour Monaco.

La majorité du Conseil National s'est déterminée : elle sait qu'être fidèle à ses valeurs, c'est mettre en place avec fermeté, en concertation avec le Gouvernement Princier, une politique ambitieuse, moderne et propice aux changements tant attendus.

Elle sait que la fidélité, c'est aussi la franchise envers le Gouvernement Princier, la liberté de parole et d'action et la force de proposition dans le débat.

Monsieur le Ministre, vous ne serez pas surpris que je vous apporte aujourd'hui mon soutien loyal mais exigeant.

Loyal, parce que votre projet est le nôtre. Dans l'avenir, nous le savons, il y aura des conflits, des embûches et des obstacles sur le chemin du changement mais nous saurons toujours trouver le chemin du consensus et de l'apaisement.

Exigeant, parce que tromper la confiance des Monégasques, trahir leurs espoirs et leurs attentes serait décevant non seulement pour la crédibilité de l'action publique mais aussi pour nos électeurs qui attendent beaucoup de notre action.

Il doit être aussi créatif, parce que le Conseil National a des devoirs et des droits. Il doit apporter, par ses initiatives, l'équilibre nécessaire à la réussite du changement pour notre pays.

Je ne pourrai terminer mon propos sans dire un mot sur l'avenir de la S.B.M., ma Collègue Anne POYARD-VATRICAN l'a déjà fait il y a quelques instants. Comme tous les Conseillers Nationaux, je suis préoccupée par la situation actuelle.

Le Comité Consultatif sur la S.B.M. s'est réuni hier au Ministère d'Etat. Pas moins de trois heures d'échanges et de discussions. Tous les sujets ont été mis sur la table : situation sociale, priorité nationale à tous les postes de la hiérarchie et au Conseil d'Administration, marketing, jeux en ligne, évolution de la société. A présent, les dirigeants de la S.B.M. sont directement informés. Il faut prendre rapidement les bonnes décisions. L'avenir de la S.B.M. en dépend.

En conclusion et au terme de ces débats budgétaires, prenant acte, Monsieur le Ministre, de votre volonté de mettre en œuvre les mesures et les réformes validées tant attendues pour redynamiser notre pays et conscients des enjeux qui sont face à nous, je voterai pour la confiance au Gouvernement que vous dirigez.

N'oublions pas que les Monégasques, les résidents nous écoutent et nous font confiance, nous ne pouvons les décevoir.

Je vous remercie Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Fabrice NOTARI.

M. Fabrice NOTARI.- Merci M. le Président.

Il a neigé sur Monaco !

Vous ne l'avez pas vu ?

Non, non, ne vous inquiétez pas je n'ai pas repris mon intervention de vendredi dernier !

Vous n'avez pas vu la neige car magiquement elle a fondu au cours des débats de ces dernières soirées, disparu le brouillard, disparues les galères, c'est magique, merci Blanche-Neige.

L'équipe de foot va faire un bond au classement, grâce à son centre de formation, un des meilleurs : le corbeau et le renard.

Une fois par an, confirmée pour vingt ans, en mai, certains pourront faire la Rascasse Sainte Dévote en six secondes, pas d'embouteillages : le Chat botté et ses bottes de sept lieues.

On ne fera plus de calendrier de l'Avent, pour savoir quand ouvrir la fenêtre de ce chocolat tant attendu par les cadres de la S.B.M. : les allumettes suédoises.

Les igloos seront construits, ils n'ont pas fondu au soleil qui arrive, il y en aura bien 500, c'est confirmé : le Loup et les trois petits cochons.

En mai, c'est la fin du printemps et juste après, au début de l'été donc, le port sera bichonné, les ruelles de Monaco-Ville aussi, ce sont les effets d'un mariage : Cendrillon.

La campagne de communication aura lustré notre image qui continue de passer injustement à la lanterne magique : Alice au pays des merveilles.

Bref, après un hiver particulièrement rigoureux, ce sera le printemps et les cigales pourront ressortir, il paraît qu'il y en a plus que des fourmis, car leur image chantante est plus sympathique. Pourvu que l'hiver soit bien fini et que les Saints de glace ne ressortent pas trop vite.

Sur cette note d'optimisme printanière, on va donc voter ce budget, si particulier et je forme donc mes vœux, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues, Monégasques, pour que

le printemps arrive bien l'année prochaine comme prévu, sonnez clochettes, résonnez musettes.

En attendant je vous souhaite à tous de bonnes fêtes.

M. le Président.- Merci beaucoup de cette note printanière.

La parole est à Marc BURINI.

M. Marc BURINI.- Merci

Je souhaiterais commencer par dire que je refuse d'être pris en otage par l'idée qui consiste à faire croire que si un budget n'est pas voté, on n'a pas confiance en son pays et en la capacité de ses forces vives.

J'ose espérer que si l'on se présente au Conseil National, non seulement on aime son pays et on est attaché de façon viscérale à ses institutions, mais qu'en plus on s'intéresse à la politique et au débat démocratique. Le rôle même du Conseil National est d'être co-législateur et le vote de la loi de Budget constitue le point d'orgue de notre vie politique.

C'est le moment où l'on peut exprimer des *satisfecit* (pour ma part, c'est le cas notamment, pour la politique sociale ou l'éducation en Principauté), mais aussi faire part de nos préoccupations, voire de nos critiques car « sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ».

Mais revenons au budget et à la Feuille de Route qui constitue un objectif de politique publique à atteindre, lequel devrait se décliner en programmes et actions.

Si elle donne la direction, il faut ensuite établir un itinéraire précis, choisir un véhicule avec du carburant, si possible respectant le développement économique durable du Pays.

Ainsi, le Gouvernement pilote et j'ai la faiblesse de penser que le Conseil National doit être un copilote aussi bienveillant que vigilant.

La Feuille de Route trace des grandes lignes et doit se traduire à travers le budget en un plan d'action gouvernemental ambitieux, pragmatique et volontariste, affichant une détermination quant au maintien de nos grands équilibres budgétaires, mais le budget doit aussi être un document rendant fidèlement compte de la situation financière de l'Etat, en respectant les principes de l'annualité budgétaire et de prudence.

A ce titre, tout d'abord, l'hypothèse de départ tablant sur un accroissement des recettes de près de

9 % par rapport au Budget Rectificatif 2010 me paraît optimiste, et semble plus relever du postulat.

Pour ce qui concerne les dépenses, si je pense que les dépenses ordinaires seront amplement exécutées, l'expérience me fait douter de l'exécution des dépenses d'équipement et d'investissements dont le tiers n'est pas exécuté depuis quelques exercices, tandis que les reports et annulations de crédits ne sont pas limités.

Enfin, il y a le programme triennal de 3 milliards sur dix ans, soit une moyenne de 300 M€ par an d'investissements (je ne compte pas les futurs investissements directs sur le Fonds de Réserve Constitutionnel qui seront – à titre indicatif – d'environ 130 M€ en 2011).

J'ai là du mal à imaginer la manière dont ces dépenses futures seront financées ; peut-être parce que le grand absent au cours des débats fut le déficit de 94 M€ et les moyens de le maîtriser par une volonté politique courageuse.

Chaque fois que le déficit poussait la porte de l'hémicycle, soit on le congédiait avec fatalisme, soit on lui opposait des recettes putatives...

En raison des incertitudes qui pèsent sur ce budget, je m'abstiendrai sur son vote.

Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Philippe CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci.

Monsieur le Ministre,

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Voici les notes que personnellement j'attribue à ce Budget Primitif 2011.

Les plus d'abord :

La poursuite de la politique sociale monégasque, qui grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et du Conseil National est, je le crois, exemplaire. Les 2 200 000 euros distribués à quelques 620 étudiants me viennent tout de suite à l'esprit.

Nous pouvons aussi être fiers des efforts remarquables consentis en faveur de nos aînés. J'en veux pour preuve l'ouverture récente de la maison de retraite médicalisée « A Qietüdine », la prise en charge liée à la perte d'autonomie, ou encore

l'augmentation du remboursement des appareils auditifs. Les remboursements dentaires et ophtalmologiques, pour ne citer que ceux-là sont par ailleurs bien supérieurs à ceux du grand pays voisin et la politique de solidarité constitue l'un des principaux axes de l'action gouvernementale.

Je constate avec satisfaction que la construction de logements pour les Monégasques demeure une priorité du Gouvernement, comme il s'y était engagé devant notre Assemblée, et si l'opération Tamaris est quelque peu retardée, la responsabilité en est entièrement imputable aux Elus qui ont souhaité connaître l'emplacement du futur hôpital avant de se déterminer et pourquoi pas optimiser le nombre de logements à construire sur le site en fonction du positionnement de celui-ci.

La création du guichet unique à la Direction de l'Expansion Economique, du Comité stratégique pour l'attractivité et la nomination d'un ambassadeur bénévole ayant pour mission de réduire les délais administratifs liés à la création de sociétés sont de nouveaux atouts à ajouter aux paquets de cartes que distribuent consciencieusement nos ambassadeurs aux investisseurs et aux entrepreneurs susceptibles de venir s'installer en Principauté.

De même, je suis soulagé par le contenu de la Commission Plénière d'Etude qui a entériné la continuation d'une politique de grands travaux ambitieuse avec notamment – et c'est un sujet qui me tient à cœur – l'agrandissement du Centre Commercial de Fontvieille et la création de planchers commerciaux sur l'îlot Rainier III.

La circulation *intra-muros* a tendance à s'améliorer avec l'ouverture complète de la dorsale et nous disposerons, dès le début de l'année 2011, de nouvelles liaisons souterraines sous l'îlot Canton, qui fluidifieront encore un peu plus la circulation, tout cela va dans le bon sens.

Enfin, je suis satisfait que le Gouvernement ait répondu à l'attente du Conseil National, avec le lancement d'une campagne institutionnelle de communication visant à restaurer une peinture de Monaco quelque peu défraîchie au plan français et international.

Les moins maintenant :

Une estimation fantaisiste des recettes pour l'année 2011. On se demande en effet où vous allez bien pouvoir trouver les 843 M€ de recettes que vous nous promettez de manière quelque peu désinvolte. J'espère cependant me tromper...

Une politique de grands travaux dont la part dans le budget total a tendance à diminuer et cela grève les recettes de T.V.A. et ralentit l'activité des entreprises du bâtiment.

Monaco demeure désespérément mort les week-ends et personne ne semble s'en émouvoir, pourtant une ville animée participe grandement à l'attraction d'un futur résident.

Il n'y a toujours pas de plan global d'urbanisme commercial et un certain nombre d'organes consultatifs liés au développement économique le déplore depuis un certain nombre d'années.

Enfin, certains aspects de la politique culturelle et sportive ne me satisfont pas. Je ne reviendrai pas sur le premier volet de ce diptyque, pour en avoir suffisamment parlé lors des différentes séances budgétaires.

(sonnerie...)

Je vous demande juste trente secondes, je ne dépasse jamais normalement, donc j'ai peut-être un petit crédit...

M. le Président.- Allez-y, Allez-y...

M. Philippe CLERISSI.- Un mot donc sur l'A.S.M. Football Club. Après plus de deux décennies exceptionnelles où nous avons enregistré de remarquables résultats avec en apothéose la finale de la Champions League en 2004, où les plus grands joueurs du monde se sont succédés dans notre club, nous sommes depuis cette glorieuse période définitivement tombés dans l'anonymat.

Désormais, plus personne ne s'intéresse à nous, nous n'avons plus les budgets nécessaires pour figurer dans le concert des grands clubs européens, des joueurs anonymes se succèdent à la vitesse de la lumière, il n'y a plus d'amour du maillot, le public est absent, le spectacle aussi, le stade désert évoque la fin de l'histoire. Je vous demande impérativement de revoir de fond en comble le mode de gestion et de financement du club car, que je sache, il avait lui aussi naguère participé grandement à l'attractivité de la Principauté.

Dans l'attente de solutions trouvées me permettant d'effacer les mauvaises notes, j'aurais voulu m'abstenir sur ce Budget Primitif 2011, mais l'engagement ferme que vous avez pris mercredi concernant les logements pour les Monégasques m'incite à le voter.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Pierre SVARA, essayez néanmoins tous de tenir le temps de parole, je vous remercie.

M. Pierre SVARA.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, le premier Budget Primitif que vous nous présentez affiche un déficit de 93,8 M€, auxquels doivent s'ajouter les dépenses pour l'opération Odéon, pour la Z.A.C. St Antoine et peut-être même pour la clinique privée IM2S. On dépense trop et on admet que certaines dépenses, comme celles de fonctionnement, ne doivent en aucun cas être réduites, ce à quoi je souscris totalement, elles sont incompressibles.

On dépense trop mais les recettes doivent décoller l'année prochaine, avec une reprise économique espérée. Comme vous l'avez bien compris, l'action à mener sur la réduction du déficit repose sur deux leviers et c'est sur celui des recettes que j'interviendrai.

L'étude du Budget Primitif 2011 a fait ressortir la difficulté d'analyser de manière objective les chiffres présentés dans la mesure où le Rapport repose sur des comparaisons entre deux prévisions. Cette technique d'analyse ne confère pas au Parlement une vision fiable et réaliste des tendances de l'économie monégasque qui suppose de raisonner sur les recettes, en particulier par rapport aux dernières données objectives connues. Ne devrait-on pas considérer des prévisions par rapport au budget exécuté de l'année précédente ou tout au moins au dernier Budget Rectificatif connu, derniers chiffres affinés de l'année.

Pourquoi ces propos Monsieur le Ministre ? Parce qu'aujourd'hui le Gouvernement nous propose pour le Primitif 2011 un montant de recettes de 843 M€, en hausse de 10 % par rapport au montant des recettes prévues au Rectificatif 2010 et en hausse de plus de 13 % par rapport au dernier chiffre arrêté, celui du budget exécuté 2009. 843 M€, un montant de recettes, équivalent ou presque à celui des années fastes pour la Principauté en terme de croissance, qui s'était d'ailleurs soldé en clôture par des excédents budgétaires ; 843 M€, c'est-à-dire probablement plus de 90 M€ de recettes supplémentaires par rapport à l'année 2010. Il est étonnant que le Gouvernement, qui fait traditionnellement preuve d'une grande prudence dans ses prévisions de recettes, affiche cette année un optimisme à contre-courant qui dénote avec la grande tendance budgétaire des pays européens.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une phase de sortie de crise modérée. Alors plus de 10 % de croissance de recettes reste une prévision grandement

optimiste dont nous tous ici souhaitons qu'elle se réalise dans l'intérêt du pays mais dont nous savons intuitivement qu'elle risque d'être éloignée de la réalité.

Le Gouvernement a de grandes ambitions pour l'avenir de la Principauté, avec un niveau de recettes élevé et assumé. Vous lancez un message fort, à la fois politique et pédagogique. Je vais vous suivre, Monsieur le Ministre, comme je vais vous suivre dans la sérénité que vous affichez pour l'immeuble Tamaris et les logements des Monégasques, priorité absolue du programme sur lequel les Monégasques nous ont élus en 2008.

Ce qui m'importe au-delà de toute polémique, c'est l'engagement ferme de 500 appartements en cinq ans pris en 2008 par le Gouvernement et confirmé mercredi en Séance Publique.

Je vais vous suivre, Monsieur le Ministre, sur l'engagement du Gouvernement de déposer devant le Parlement le projet de loi sur les droits de mutation, essentiel pour optimiser les recettes du pays et je vous suis également, Monsieur le Ministre, lorsque vous affirmez vouloir utiliser les appartements de rez-de-chaussée mal placés, mal éclairés en locaux à usage professionnel.

Tout en restant sceptique sur le niveau des recettes et vigilant sur les engagements pris devant la Haute Assemblée, je vote pour le Budget Primitif 2011.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Claude CELLARIO.

M. Claude CELLARIO.- Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Mes chers Collègues,

Mesdames, Messieurs.

Monsieur le Ministre, vous avez pris conscience que la situation économique était difficile et qu'il fallait prendre rapidement un train de mesures qui, sans être innovant, allait bouleverser les habitudes et le quotidien de votre administration.

La publication sur internet des éléments pour la création d'une entreprise, le raccourcissement des délais administratifs, la montée en puissance du guichet unique, la création d'un Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques. Toutes ces actions, que vous voulez mettre en œuvre, doivent impérativement donner de véritables résultats, car le temps presse et, de surcroît, vous est compté.

Vous en êtes parfaitement conscient et vous savez que vous n'avez pas le droit à l'erreur, car nous ne pouvons décevoir nos compatriotes. Est-ce trop tard comme je l'ai entendu dire dans cette Assemblée ? Je ne le pense pas et de toute manière ne rien faire aurait démontré une certaine forme d'irresponsabilité.

En ce qui concerne la limitation des dépenses, nous savons tous que votre marge de manœuvre est limitée. Pourtant il faut agir, car rester inactif aboutirait à une situation dangereuse. Certes, parmi les pistes que vous explorez, vous envisagez dans la Fonction Publique un redéploiement des effectifs plutôt que de continuer à embaucher.

Certes, vous avez en projet de revoir complètement tout ce qui touche à la section 7, c'est-à-dire les grands travaux. L'idée est audacieuse car dans ce domaine, vous pouvez ralentir ou reporter des travaux. Pour autant votre décision n'est toujours pas prise car vous hésitez dans vos choix, d'où ma demande d'un audit interne qui ne pourra que vous aider dans votre réflexion. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cela demandera des arbitrages difficiles et douloureux.

Quant au Fonds de Réserve Constitutionnel, en réponse à la question que je posais, à savoir si des intérêts générés par le Fonds de Réserve Constitutionnel jusqu'à la fin 2010 couvrent les dépenses auxquelles il doit faire face, la réponse donnée par Mme le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est sans ambiguïté : c'est oui ! Cela vaut bien sûr pour tous les discours lénifiants sur ce sujet.

De toute manière j'en prends acte. Je crois en l'avenir de mon pays, je crois dans la capacité de ses forces vives à faire face aux difficultés passagères. Je voterai ce projet de loi portant fixation du Budget de l'exercice 2011.

M. le Président.- Merci beaucoup, avant de donner la parole à Roland MARQUET, je vous signale qu'il n'y a plus que deux personnes qui ont demandé la parole, je voudrais que vous vous signaliez pour participer au tour de parole.

Merci beaucoup. Roland MARQUET.

M. Roland MARQUET.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs.

Puisque l'heure est à l'optimisme affiché ou au pessimisme assumé, je commencerai par rappeler ces

très justes mots de William Arthur WARD (écrivain américain connu et apprécié pour ses maximes) : « Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles ».

Par souci de réalisme, je demande précisément ce soir au Gouvernement d'ajuster ses voiles, cela devrait nous permettre de ne pas chavirer. En effet, si je crois à la relance de l'économie monégasque, je pense également que l'heure est à une gestion rationnelle des dépenses d'interventions publiques. L'un ne peut aller sans l'autre. Bien que cet exercice ne soit jamais évident, il est des cas que je qualifierai de flagrants.

A commencer par notre équipe de football. On ne peut pas continuer à cautionner éternellement un système qui est incapable d'assurer la pérennité financière du club. De plus, il est inacceptable de venir sans cesse combler des déficits qui ne peuvent être comblés : l'A.S. Monaco ne doit pas être le tonneau des Danaïdes. Les apports ne suffisent plus, il faut changer de mode de raisonnement. Il appartiendra donc au Gouvernement, durant l'année qui vient, de présenter une solution adéquate.

Je vous parlerai également du rôle que joue la Chambre de Développement Economique (C.D.E.) dans l'implantation d'entreprises étrangères en Principauté. Au vu du montant conséquent alloué à son fonctionnement, depuis bientôt 11 ans, force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous. Si l'on fait le compte du nombre d'entreprises étrangères installées en Principauté grâce à son intervention, on doit aboutir à une par an, voire deux pour certaines années. Là encore, un simple ratio coût/avantage nous invite à revoir le financement étatique accordé à cette structure.

Je terminerai bien sûr par l'IM2S. Institut fragilisé dès le départ par un montage financier difficile, pas aidé du tout par un contexte économique catastrophique où l'espoir de voir des sportifs de haut niveau se faire soigner à Monaco semble s'évanouir. Egalement, je ne peux que regretter aussi que la T2A, on attend que le bateau coule, soit appliquée. Si on l'avait appliquée dès le départ, ça aurait peut-être été plus intelligent. Alors, ça ne doit pas être un C.H.P.G. bis, on fait une clinique d'ophtalmologie, c'est vrai que les sportifs ont des yeux mais il n'y a pas que les sportifs qui vont se faire soigner. Je vous vois donc là dans l'obligation de trouver une rapide solution qui n'implique pas l'accroissement substantiel de la contribution de l'Etat. Le social, lui, à ce jour n'est pas un tonneau des Danaïdes.

En conclusion, je me permettrai de citer quelques auteurs célèbres, NIETZSCHE disait : « Qu'importe

l'épreuve pourvu que l'on en sorte vainqueur. », BRASSENS chantait : « le temps ne fait rien à l'affaire. » M. DE LA FONTAINE a écrit entre autres, la fable du loup et de l'agneau, mais soyons contemporains et prenons nos pensées dans le passé proche, un groupe satirique a écrit un sketch intitulé « Cela ne nous regarde pas ». Certains voudraient que les Conseillers Nationaux se calquent sur cette maxime, c'est faire fi des devoirs qui incombent aux Conseillers Nationaux.

Dans cette période nous devons être solidaires, je vous fais confiance Monsieur le Ministre d'Etat, je voterai le budget.

M. le Président.- Merci beaucoup, la parole est à Gérard BERTRAND.

M. Gérard BERTRAND.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement.

Je le disais en ouverture des discussions budgétaires, les prévisions de recettes me paraissent trop optimistes. En effet, dans le contexte économique international actuel, l'incertitude et la difficulté à trouver de nouvelles recettes ne permettent pas, selon moi, de prévoir une augmentation de plus de 5 % par rapport au Primitif 2010.

Le montant des prévisions de dépenses atteint 937 M€ pour l'exercice 2011, soit 29,7 M€ de plus qu'en 2010 et 16,34 % de plus par rapport au réalisé 2009. Si certaines dépenses de fonctionnement, comme les dépenses de personnel me paraissent incompressibles, d'autres telles les fournitures, les services extérieurs et travaux pourraient faire l'objet de quelques économies.

Pour les dépenses d'interventions publiques et, en particulier dans le domaine social qui représente 33,37 % de leur totalité, non seulement l'augmentation est très importante mais sera de plus en plus importante, du fait en particulier de la subvention accordée à l'Office de Protection Sociale, pour assurer la prise en charge accrue tant de l'aide médicale que de l'aide aux personnes âgées. Bien entendu, ces dépenses sociales ne peuvent faire l'objet d'aucune économie, car elles sont l'expression de la solidarité inter-générationnelle.

Cependant, comme je l'ai dit au cours des débats, je rappelle au Gouvernement l'urgence de trouver des solutions pour financer l'allocation de dépendance qui sera de plus en plus importante et qui risque de peser lourdement sur les budgets à venir.

Toutefois, je demande au Gouvernement de se pencher sur les différents autres domaines de ce chapitre où il me semble possible de trouver des niches d'économies.

Le temps de parole étant limité, je ne m'étendrai pas sur les dépenses d'équipement et d'investissements, préférant en tant que Président de la Commission du Logement revenir sur ce sujet qui me tient à cœur.

Tout d'abord, je remercie le Gouvernement pour avoir confirmé la livraison, dans la présente législature, des 500 logements demandés par la majorité du Conseil National.

Ensuite, je suis très satisfait de l'accord trouvé entre le Conseil National et le Gouvernement pour l'immeuble les Tamaris. C'est-à-dire un projet optimisé avec démarrage des travaux de construction dès que la localisation du nouveau C.H.P.G. sera annoncée.

Néanmoins, j'engage le Gouvernement à réfléchir dès à présent à de nouveaux programmes pour continuer l'effort initié en 2003 pour loger nos compatriotes.

Enfin, je ne saurais terminer le sujet du logement sans avoir une pensée pour les enfants du pays et je réitère ma demande d'étude d'un secteur intermédiaire généralisé au-delà du projet-test de la Villa Ida.

En conclusion, pour ce Budget Primitif 2011, je fais confiance au Gouvernement pour répondre à toutes mes attentes et c'est avec un optimisme mesuré que je voterai positivement ce Budget.

M. le Président.- Merci beaucoup. La parole est à Sophie LAVAGNA.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

J'ai le profond regret ce soir de constater que les circonstances récentes viennent de me donner raison. En effet, ainsi que vous le savez sans doute, le Tribunal Correctionnel vient de juger la garde à vue, telle que prévue par notre Code de procédure pénale, non conforme à la Convention Européenne des Droits

de l'Homme. Il a par ailleurs annulé le mandat d'arrêt du Parquet comme ayant été pris par une Autorité non indépendante. Il s'agit là d'un véritable séisme juridique qui aurait pu être évité si les travaux de réforme du Code de procédure pénale n'avaient pas été interrompus pour de faux prétextes.

En effet, à ce jour, nous n'avons plus désormais le choix qu'entre deux mauvaises solutions : soit la condamnation de Monaco par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, soit le risque d'une insécurité juridique majeure.

Ainsi, selon cette décision, si le Parquet n'a plus la possibilité de délivrer de mandats d'arrêt, comment allons-nous désormais appréhender la délinquance ? Cela est d'autant plus vrai que, vous le savez comme moi, la Principauté est un territoire exigu, duquel il est facile de s'enfuir une fois son forfait accompli.

Cela est d'autant plus regrettable, et j'ose le dire aujourd'hui, que dès mon élection, j'avais pris la peine, en séances privées d'abord puis en séances publiques, – car je n'avais pas le sentiment d'être entendue –, d'alerter vivement l'attention des Services Juridiques du Gouvernement sur le risque qui vient de se réaliser et qui aurait pu être évité.

Cela l'est encore davantage que la sécurité est un élément majeur de l'attractivité de la Principauté pour les personnes désireuses d'y résider ou de s'y installer.

Comme l'aurait dit Winston CHURCHILL « la critique peut être désagréable, mais elle est nécessaire. Elle est comme la douleur pour le corps humain : elle attire l'attention sur ce qui ne va pas ». Dans l'intérêt de Monaco et des Monégasques, j'ose espérer que ce problème majeur sera réglé en urgence.

J'espère également qu'à l'avenir, il sera tenu compte des risques ainsi signalés, en n'y voyant pas seulement la critique mais l'attention attirée sur ce qui ne va pas.

En dépit de ces critiques, je veux croire que le bon sens est une vertu partagée et je vote donc pour ce budget avec l'espoir que ces questions fondamentales seront réglées avant le prochain Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup.

M. le Ministre d'Etat.- Je vous remercie Madame LAVAGNA. Evidemment cette question sera réglée au plus vite. La décision n'est peut-être pas encore définitive, mais il faudra qu'ensemble, nous réglions très vite cette question.

M. le Président.- Merci Monsieur le Ministre.

Mme Sophie LAVAGNA.- Quel dommage que nous n'ayons pas pu en parler plus tôt, alors que je l'ai dit à plusieurs reprises et ce, dès mon élection et avant que ce problème grave n'arrive.

M. le Ministre d'Etat.- Madame LAVAGNA,...

Mme Sophie LAVAGNA.- ... J'ai le regret, peut-être que je n'ai pas su m'exprimer assez clairement...

M. le Ministre d'Etat.- ... Madame LAVAGNA, on ne va pas ouvrir une discussion...

Mme Sophie LAVAGNA.- ... mais ce soir, c'est dit très clairement et publiquement.

M. le Ministre d'Etat.- Madame LAVAGNA, on ne va pas ouvrir une discussion sur le sujet, les arrêts...

Mme Sophie LAVAGNA.- ... mais je ne fais que vous répondre, Monsieur le Ministre !

M. le Ministre d'Etat.- Pardon ?

Mme Sophie LAVAGNA.- Non, je ne fais que répondre, et je vous dis que c'est un problème qui est...

M. le Ministre d'Etat.- Oui, le problème est ancien, l'actualité du problème est récente puisqu'elle date de la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a moins d'un mois.

Mme Sophie LAVAGNA.- Elle était prévisible.

M. le Président.- La parole est à Michèle DITLOT

Mme Michèle DITLOT.- Merci.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Mes Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Ministre d'Etat, pour clore cette étude du Budget Primitif 2011, je ne vous parlerai pas des

dépenses qu'il faut absolument maîtriser, ni des prévisions de recettes qui affichent un optimisme excessif alors que la reprise n'est pas vraiment au rendez-vous. L'équilibre budgétaire ou plutôt son déséquilibre est ce qu'il est. Même si je ne suis pas d'accord avec tous vos arbitrages, nous avons eu de longs débats et je pense, Monsieur le Ministre, que vous vous en souviendrez.

Mais ce soir, je vous parlerai de l'impérieuse nécessité de renforcer l'attractivité de notre pays. Renforcer notre attractivité, ça n'est pas seulement faire de la prospective économique pour attirer des investisseurs, et mieux les accueillir. Ce n'est pas seulement développer le onshore, ou viser un niveau d'excellence dans les domaines de l'éducation, de la sécurité et de la santé. Ce n'est pas seulement une campagne de communication ambitieuse ou le vœu que l'A.S.M. Football marche mieux.

Accroître notre attrait, c'est aussi l'affaire de tous, à tous les niveaux et c'est du quotidien. C'est déjà dans la rue le policier qui salue l'automobiliste étranger et lui parle avec courtoisie, même pour le verbaliser. C'est un personnel d'accueil au Service des Urgences qui sache parler l'anglais dans un pays qui compte plus de 120 nationalités différentes. C'est aussi une ville bien entretenue jusqu'aux quais de son port. Toute la population est concernée et doit participer au renfort de l'attractivité de Monaco.

Chaque habitant, à son niveau, a de la communication à faire. Il faut l'en persuader. En effet, nous avons tous une chance extraordinaire de vivre à Monaco, nous sommes dans un pays béni des dieux et de son Prince. Il faut savoir l'apprécier et le faire apprécier à ceux que nous accueillerons. Encore une fois, il s'agit d'un objectif commun qui nous concerne tous, sans exception.

Vous avez compris, Monsieur le Ministre, que je voterai ce budget.

M. le Président.- Merci beaucoup, la parole est à Christophe STEINER. Avant de le laisser parler, je vous informe qu'il n'y a plus qu'une seule personne qui m'a fait part de son intention de parler. Signalez-vous pour demander la parole, merci.

M. Christophe STEINER.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

En préambule, je reviendrai brièvement sur les débats de la semaine.

Le lundi fut un « Woodstock parlementaire » empreint d'une ambiance psychédélique où la majorité dans un esprit hippie très « Cool ! Pas de vagues, Génial ! » ne cessa de tarir d'éloges sur un Gouvernement ébahi, qui lui, choisissait de répondre à une grande partie des sujets importants par le « Sound of Silence » de SIMON et GARFUNKEL.

Serait-il osé de penser qu'ayant 2013 en vue, ce que l'U.P. a en tête, c'est le refrain de Joe COCKER « With a little help from my friends » (Avec un peu d'aide de mes amis) !

Le mercredi, nous passâmes à TOLSTOÏ : « Guerre et Paix » entre le Président rejoint par quelques fidèles et l'opposition rejointe par une partie de la majorité. Le Gouvernement sur les hauteurs regardait se dérouler la bataille, médusé !

Ce soir, soirée spéléologique, un trou de 94 M€. Avec sa probable adoption, la majorité aura voté, en moins de trois mois, entre le Rectificatif et le Primitif, un déficit de 188 M€.

Au moins, nous pouvons être sûrs d'une chose, c'est qu'avec ses déficits successifs, notre budget se rapproche de ses homologues mondiaux et cesse d'occuper une place à part dans le monde !

Pourtant, nous avons et nous aurons de plus en plus de dépenses humainement incompressibles. Qualifiées de sociales, elles sont la traduction de l'humanisme de nos Princes, concrétisé par l'action gouvernementale que nous partageons pleinement en la matière. Notre préoccupation essentielle étant d'assurer leur pérennité !

Nos différences avec la majorité et le Gouvernement, elles, pourraient se traduire dans ce que Max WEBER définit comme l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité.

Si, comme lui, je pense que les deux sont indissociables, j'estime néanmoins que la part que chacune d'entre elles occupe dans l'espace politique doit s'ajuster en fonction des circonstances, en s'appuyant non sur un optimisme que l'on souhaiterait contagieux, mais sur une estimation raisonnée des conséquences prévisibles de nos actes. Aujourd'hui, cet ajustement doit donc se faire en faveur de l'éthique de responsabilité.

A ce titre, je tiens à féliciter la décision du Gouvernement de mettre en place un Conseil stratégique pour l'attractivité et donc de la prospective, ce que j'avais appelé de mes vœux il y a dix ans déjà, mais la situation budgétaire difficile que

nous connaissons risque fort de perdurer et de s'aggraver si les bonnes décisions ne sont pas prises à temps et surtout, si leur mise en œuvre est dévoyée.

Monaco est une entreprise avec son fonds social et ses responsabilités, celles-ci sont avant tout envers les Monégasques, les résidents et les investisseurs. Elles ne pourront être remplies que si l'Etat sait redevenir bénéficiaire, tout en retrouvant son attractivité dans un monde qui a changé.

Monsieur le Ministre, nous sommes entrés depuis longtemps dans l'ère de la compétitivité, mais beaucoup ne s'en étaient pas aperçus. Le modèle économique monégasque n'est plus seul au monde, et nous avons déjà pris beaucoup trop de retard pour des raisons diverses et variées qui vont de l'habitude à la frilosité, en passant par le corporatisme et les intérêts particuliers.

Aujourd'hui je doute, et il suffit d'écouter ce qui se dit en ville et dans les salons, pour réaliser que ce doute est partagé. Aujourd'hui je doute car je ne vois ni dans le plan d'action gouvernemental ni dans ses moyens (le budget) les mesures indispensables à assurer notre pérennité.

Je me retrouve donc devant un choix cornélien, non point entre le pour et le contre, mais entre le contre et l'abstention. Ces derniers ne doivent pas être considérés comme une opposition au Gouvernement Princier, mais comme un éclairage rasant qui cherche à mettre en relief les obstacles qui se trouvent sur notre chemin.

En conséquence, et pour que mes doutes ne deviennent pas des certitudes, je m'abstiendrai sur ce budget.

M. le Président.- Monsieur le Ministre.

M. le Ministre d'Etat.- Monsieur STEINER, vous êtes complètement libre de votre vote évidemment. Simplement je ne suis pas sûr que d'un point de vue budgétaire, il soit vraiment rigoureux d'ajouter le déficit du Budget Rectificatif et le déficit du Budget Primitif. Vous faites un rapprochement qui me paraît pour le moins hasardeux et, d'autre part, je ne peux pas vous laisser dire que le déficit se rapproche de celui des pays voisins.

Ça, c'est vraiment une exagération à laquelle vous ne m'avez pas habitué jusqu'à présent dans vos interventions.

M. Christophe STEINER.- Monsieur le Ministre, juste pour conclure car comme l'avait dit la dernière

fois M. Marc BURINI, nous ne sommes pas ici pour refaire le débat.

Premièrement, lors de mon intervention de politique générale, j'avais fait un comparatif entre les différents budgets exécutés et le Rectificatif 2010, en disant que c'était celui qui se rapprochait le plus de la réalité.

Ici, en prenant simplement les budgets qui ont été votés sur les trois derniers mois, nous arrivons effectivement à un déficit voté, puisque ce sont des budgets qui ont été votés de 188 M€.

Ensuite, ce que je voudrais préciser, c'est que je n'ai jamais dit que nous nous rapprochions des déficits des pays voisins, j'ai dit que nous prenions la route des déficits sans les quantifier.

M. le Président.- Merci. On ne va pas refaire le budget ici, je vous remercie.

La parole est à Pierre LORENZI. Signalez-moi si vous voulez parler ou pas, je vous remercie.

M. Pierre LORENZI.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Mesdames, Messieurs,

Comme certains de mes Collègues, dans le cadre de ce projet de Budget Primitif 2011, je commencerai par regretter l'optimisme des prévisions des recettes, surtout au regard du contexte international qui est source pour nous de préoccupations. Mais je ne reviendrai pas là-dessus, je ne peux qu'espérer me tromper.

Justement en matière d'espoir, à l'heure de me prononcer sur ce budget, j'ai relevé au cours des discussions quelques raisons d'être optimiste. En premier lieu, l'accueil positif que me semble recevoir de la part du Gouvernement, la future proposition de loi déposée par les Elus majoritaires sur l'alimentation bio.

Le Conseil National et le Gouvernement sont d'accord sur la nécessaire éducation du mieux manger et de l'importance, au-delà du bio au sens strict, de privilégier les produits de saison, de qualité et de proximité.

Ensuite, je prends acte des assurances données à propos du fameux guichet unique dont il est question, dans cette enceinte, depuis des années déjà. La volonté du Gouvernement de se donner les moyens d'en faire un véritable atout en matière d'attractivité

pour investisseurs et entreprises semble cette fois-ci bien réelle. La mise en ligne des formulaires ainsi que la publication de la liste de tous les documents nécessaires pour les autorisations, l'engagement fort par le Gouvernement de réduire les délais pour les instructions de ces dossiers et la nomination de S. E. M. FISSORE, comme interlocuteur privilégié sont de nature, là aussi, à réveiller mes espérances.

Enfin, je ne saurais en terminer sans bien évidemment me féliciter de la pugnacité des Elus de la majorité qui a conduit au renouvellement par le Gouvernement de son engagement de la livraison sur l'ensemble de la législature de 500 logements domaniaux pour les Monégasques. En effet, les récentes péripéties en la matière ont fait que nous commençons à avoir de sérieux doutes. Vous avez heureusement dissipé ces doutes, Monsieur le Ministre, au cours de la séance de mercredi.

Concernant les logements, on peut aussi se satisfaire de l'accord intervenu entre le Conseil National et le Gouvernement, toutes tendances politiques confondues, sur le projet de l'immeuble des Tamaris. Cet accord prévoyant la démolition immédiate de l'ensemble des bâtiments, la création d'un parking pour l'hôpital, ce qui est plus que nécessaire à ce jour, en tout cas de manière provisoire, et en attendant que l'attribution du marché pour la construction optimisée des logements domaniaux sur les HBM Pasteur, sous condition résolutoire et en attendant la décision finale sur la localisation du C.H.P.G..

Pour toutes ces raisons, vous l'aurez compris, je voterai ce Budget Primitif 2011. Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup, la parole est à Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.- Merci Monsieur le Président.

Dans quelques jours, nous célébrerons le centenaire de la Constitution de 1911. Cette Constitution, qui a été révisée par trois fois, a évolué dans le temps grâce à la détermination de ceux qui nous ont précédés dans cet hémicycle. Les GASTAUD, MARQUET, SUFFREN-REYMOND, AUREGLIA et tous les autres, qui se sont battus pour que le Conseil National joue son rôle, rien que son rôle dans l'action publique.

Depuis l'ouverture de ces débats sur le Budget Primitif 2011, le comportement complaisant et les interventions de la majorité sont redevenus ceux d'une chambre d'enregistrement. C'est un affront à la mémoire de nos anciens.

Monsieur le Président, à force de naviguer dans le sillage du Gouvernement vous perdez votre chemin, vous tournez le dos à vos engagements. Peu à peu, votre recherche du consensus chasse vos convictions.

Mon vote ce soir ne sera pas contre, mais blanc. Laissant l'adoption de ce budget à ceux qui ont pour seul courage celui de nier l'évidence. Je ne peux pas suivre le Gouvernement qui nous entraîne sur une dérive budgétaire de près de 95 M€ de déficit, avec un optimisme sur les recettes injustifiable dans le contexte économique actuel.

Du côté des dépenses, l'Etat ne peut pas voler au secours de l'IM2S qui est un établissement privé, à coup de millions d'euros et, dans le même temps, nous déclarer qu'il se désengage de la S.B.M., au moment où la situation est critique dans cette société et où l'aboutissement des négociations en cours tient, lui aussi, à quelques millions d'euros. IM2S c'est 125 personnes, la S.B.M., plusieurs milliers.

On ne peut pas non plus continuer à financer le déficit de l'A.S.M., en lui concédant chaque année 5 M€ qui devraient revenir à l'Etat, surtout pour qu'elle nous fasse honte sur le terrain et par certaines déclarations dans la presse. Il faut chercher une solution pour le financement de ce club, qui nous a donné tant de bonheur par le passé.

Pour les travaux, je pense qu'il faut éviter de nouvelles opérations immobilières et achever les chantiers en cours, en terme de qualité de vie d'abord, ça devient insupportable à Monaco et en terme de finances, ça coûte cher. Les travaux du port par exemple comme on l'a dit, devraient être activés car ce sera une source de recettes évidente.

Mes Chers Collègues, par facilité ou par faiblesse, vous avez choisi encore une fois de tourner le dos aux prérogatives de cette Institution gagnées par nos prédécesseurs. Prenez conscience que notre action peut changer la vie des gens, encore plus que vous ne le pensez. Pour y parvenir, il faut redescendre de votre nuage et nous devons rester forts malgré tout face au Gouvernement, car la menace est plus forte que l'action.

C'est vous qui l'avez dit, Madame POYARD-VATRICAN, les Monégasques seront comptables des erreurs des uns et des autres, ce jour-là le mal sera déjà fait.

M. le Président.- La parole est à Bernard MARQUET.

M. Bernard MARQUET.-

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Quelle ne fut pas ma surprise en découvrant hier soir, dans la Gazette, que l'opposition entendait montrer aux Monégasques ses différences avec la majorité ! Mais depuis 2002, les Monégasques ont montré qu'ils avaient compris les différences et clairement par leur vote de 2003 et 2008. Différences qui portent non seulement sur la vision de la politique, mais aussi sur celle de nos Institutions.

Reconnaissons la constance des annonces de R&E qui nous fait le reproche de privilégier les Monégasques au détriment de Monaco. C'est là une chose étrange de croire qu'un pays puisse exister sans sa population et que la richesse d'un pays ne dépend pas de sa première force vive que constitue cette même population. Dans l'escalade verbale non productive, l'opposition mentionne qu'il ne faut pas « épuiser le terre nourricière » et si Monaco se porte bien, les Monégasques en tireront logiquement profit.

En d'autres termes, chers compatriotes, nous voilà relégués au rang de sangsues se ruant sur la bête jusqu'à épuisement. Il vous faut être sacrifiés, vous défendre n'est pas noble.

Mieux encore, se préoccuper des Monégasques serait électoraliste. J'ai donc l'honneur de vous apprendre, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, que vous poursuivez, à ce jour et de concert avec la majorité, une logique électoraliste... Visiblement, certains prennent leurs fantasmes pour des réalités.

Méprisante, l'opposition sait aussi être élogieuse, je cite « tout le monde sait que l'U.P.M. a été élue et réélue sur un programme dont la base était de régler un certain nombre de problèmes de la vie des Monégasques, certains de ces problèmes étaient réels comme le logement et l'U.P.M. a poussé pour que le Gouvernement agisse ». Encore une fois, merci de constater que nous tenons nos promesses et que nous sommes actifs puisque, comme vous le soulignez, nous avons bel et bien été réélus, ce qui montre indéniablement que les Monégasques ont raison de nous faire confiance pour défendre leurs intérêts légitimes.

Merci également de souligner que nous sommes aussi actifs vis-à-vis du Gouvernement. Vous n'êtes cependant pas très à l'aise avec ce que doit être le Conseil National.

Vous faites état de ce que la multiplication des instruments de contrôle serait le signe d'une dérive inadmissible. Laissez-moi vous dire que la majorité n'a pas peur d'employer le mot de contrôle, parce que c'est précisément ce que permet notre équilibre institutionnel.

Il faut arrêter de faire croire aux Monégasques que nous voulons un régime parlementaire dont la base est, non pas le contrôle, mais l'engagement de la responsabilité du Gouvernement devant le Parlement ; le Gouvernement est responsable devant le Prince et uniquement.

Je ne suis pas là pour faire un cours de droit constitutionnel. Il est heureux que le Parlement puisse avoir une forme de contrôle, il en va de notre responsabilité devant les électeurs et le Prince. Les Monégasques savent que nous nous battons pour eux et pour Monaco, ce Budget Primitif 2011 en témoigne puisque notre Assemblée a obtenu la confirmation du Gouvernement d'engagements fermes : la livraison de 500 appartements d'ici 2013 dont les Tamaris ; la nomination prochaine d'un Secrétaire Général monégasque à la S.B.M. ; le dépôt des projets de loi sur la nationalité et sur les sociétés offshore.

Monsieur STEINER, à ma connaissance, l'Etat monégasque n'a aucun emprunt ! Monaco ne brûle pas ! Comparez ce qui est comparable. Merci.

Monsieur le Ministre d'Etat, je vous remercie, au nom des Monégasques, de les avoir écoutés et entendus, et en leur nom, je voterai votre premier Budget Primitif.

M. le Président.- La parole est à Laurent NOUVION.

M. Laurent NOUVION.- Merci.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Pourquoi allons-nous nous abstenir sur ce Budget Primitif 2011 ? Car nous considérons que le déficit insidieusement, sournoisement s'est installé confortablement dans nos comptes publics et ceci depuis trop longtemps.

Le Fonds de Réserve Constitutionnel dans sa partie liquide stagne cette année car les revenus du capital n'ont pas réussi à combler les dépenses du fonds. Nos recettes budgétaires ont seulement augmenté de 29 % en huit ans, tandis que les dépenses ont allégrement dérivé de 50 % et nos dépenses d'équipement, elles stagnent depuis huit ans. C'est grave, sans parler de l'abandon probable du tunnel descendant.

A côté de ce constat, nous avons des actualités peu brillantes. L'A.S.M. est un gouffre financier, un échec sportif et un désenchantement pour toute la population. L'IM2S est en situation de quasi-cessation de paiement, le Gouvernement a décidé via le Fonds de Réserve Constitutionnel – encore lui – d'organiser une mission de sauvetage sur laquelle nous sommes très réservés.

Monaco Telecom et la Société des Bains de Mer accusent ensemble une baisse de la redevance et leurs dividendes se réduisent comme peau de chagrin. Et que dire de la priorité d'emploi aux Monégasques qui est un échec partout au sein de ces trois entités, nous sommes tous unanimes sur ce point.

Le trou d'air que nous redoutons n'est pas si loin et nous avons eu tendance, individuellement et collectivement, à nous endormir sur nos lauriers. La vie était douce, l'argent coulait à flot, les générations précédentes avaient épargné, heureusement d'ailleurs, n'en déplaise à ceux qui pensent que la vie politique a commencé en 2003.

Il nous faut vraiment changer de culture, d'état d'esprit, d'approche ! C'est éprouvant mais tellement nécessaire et finalement, vous le verrez, vraiment épanouissant. M. le Ministre nous a dit pendant ces débats : « nous allons essayer de réduire notre train de vie », mais Monsieur le Ministre, vous n'allez pas essayer, vous allez y être contraint par les circonstances structurelles qui réduisent chaque jour, un peu plus, votre marge de manœuvre. On a senti une sorte de fatalisme consensuel, d'inquiétude, le tout alimenté par l'incertitude et une absence de détermination.

Vous êtes inquiets, mes Chers Collègues, nous en parlons en privé. En privé, vous manifestez cette inquiétude, vous avez tous ou presque, pris conscience que les problèmes ne sont plus conjoncturels mais bien plus profonds, mais il vous manque ce courage, ce sursaut qui fait de nous des représentants politiques accomplis.

Pourtant que fait-on du côté de la majorité ? On gagne du temps, on s'auto-congratule, on se félicite, on se remercie avec le Gouvernement sur des sujets certes, très respectables mais qui traduisent le manque

de maturité politique dont devrait faire preuve une majorité digne de ce nom.

Chers Collègues, souvenez-vous que dans deux ans, nous aurons tous et chacun à rendre des comptes à ceux et celles qui nous ont envoyé siéger...

(Sonnerie).

... j'en ai terminé, mais moi, je ne l'oublie pas. A Rassemblement et Enjeux, nous continuerons notre marque, en travaillant, en dénonçant, en proposant aussi, regardez notre proposition de loi pour encadrer les reports de crédits.

Je crois sincèrement, qu'avec un peu de courage, Monaco aujourd'hui a les moyens de relever le défi des trente prochaines années de prospérité car demain, si vous tardez, Monsieur le Ministre, nous devons faire face à de nombreuses difficultés.

Je regrette qu'une fois encore, les Elus ne transcrivent pas dans leur vote les réserves qu'ils expriment avec nous en privé et de plus en plus.

M. le Président.- Bien. Il y a trois Collègues qui n'ont pas encore demandé la parole, il y en a certains qui m'ont dit qu'ils ne parleraient pas. Il y a M. GUAZZONNE, est-ce que vous souhaitez parler Monsieur GUAZZONNE ? Non.

Donc il restait M. GARDETTO et M. ROSE. Qui veut parler est le bienvenu.

M. Jean-Charles GARDETTO.- Dans l'ordre que vous voulez, Monsieur le Président, je veux bien dire deux mots.

Monsieur le Président, à l'écoute de M. NOUVION, j'ai l'impression qu'on vit une période catastrophique. Il y a deux façons de voir la bouteille, on peut la voir à moitié pleine ou à moitié vide. Si M. NOUVION choisit de la voir à moitié vide, moi je suis plutôt d'un naturel optimiste et je préfère la voir à moitié pleine. Je préfère croire en l'avenir.

Certes, nous traversons une période de crise, mais nous la traversons plutôt pas trop mal et plutôt mieux que les autres pays, en particulier les grands pays, sans troubles sociaux majeurs. J'ai tendance à penser que compte tenu de la taille de la Principauté et de sa population « Small is beautiful », et qu'on s'en sort plutôt mieux que les autres en étant plus petit que les autres.

Ceci étant constaté, la discussion du Budget de l'Etat correspond à une période où sont faits des choix fondamentaux qui engagent l'avenir, l'avenir pour une année, l'avenir des Monégasques et l'avenir aussi des résidents de la Principauté. Ces choix doivent être conformes à l'intérêt des Monégasques et doivent être conformes à notre programme politique, celui sur lequel nous nous sommes engagés auprès de nos électeurs.

Evidemment, la priorité absolue c'est le développement économique. A cet égard, le Gouvernement s'est engagé et a annoncé déjà la modernisation du cadre juridique. Il faudra que cette modernisation soit plus vaste qu'un simple dépoussiérage, j'ai eu l'occasion de vous le dire, Monsieur le Ministre d'Etat.

Le Gouvernement a également annoncé une initiative législative, pour récupérer le manque à gagner sur les droits de mutation, avec un texte qui permettra d'améliorer les recettes. Il nous a aussi – et c'est un point fondamental – confirmé son engagement pour que 500 logements pour les Monégasques soient construits d'ici la fin de la législature et ceci nonobstant les vicissitudes liées aux Tamaris et à l'hôpital.

Enfin, nous avons obtenu aussi un engagement clair du Gouvernement pour intensifier les efforts concernant l'emploi des Monégasques au sein des sociétés à monopole, d'ailleurs à cet égard, je salue la détermination de M. le Conseiller aux Affaires Sociales. Ces réponses sont encourageantes, il reste bien sûr aussi à prendre en compte le risque de la dépendance et le prendre en compte de manière solide car la population vieillit et nous avons besoin de garanties pour que nos aînés puissent vieillir dans les meilleures conditions.

Ceci étant dit, je suis tenté bien évidemment, et je vais le faire, de voter ce Budget en restant néanmoins vigilant sur le déficit qui est encore trop élevé et bien sûr sur la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel qui mériterait d'être intégré dans le budget de l'Etat pour afficher plus de sincérité dans les chiffres.

Je vous remercie, Monsieur le Président et je voterai ce budget.

M. le Président.- Merci beaucoup, la parole est à Guillaume ROSE.

M. Guillaume ROSE.- Merci Monsieur le Président.

D'ici quelques minutes, les traditionnels débats qui rassemblent les Conseillers Nationaux depuis huit jours autour du vote du Budget vont s'achever. Au-delà des joutes et des bons mots, qu'en restera-t-il ? Majorité et opposition attendent avec anxiété pour 2011 que les recettes de l'Etat augmentent, tous ont les mêmes préoccupations, dépenser moins, ne pas gaspiller. Difficile d'imaginer que cette préoccupation n'est pas au cœur de celles du Gouvernement, mais, le plus intéressant est l'attitude des Conseillers Nationaux qui attendent, là aussi dans l'ensemble, que le Gouvernement nous fournisse, pour cette année 2011 un véritable projet de loi sur le patrimoine qui reprendra aussi largement que possible la proposition de loi qui tient à cœur à tous les Monégasques, à l'exception de quelques promoteurs.

Nous avons ici un intéressant pluralisme, avec une U.P. plus unie qui ne le semble, en tout cas, qui s'unit de plus en plus au cours de ces débats, autour de son nouveau Président et puis nous avons une U.N.A.M. qui s'exprime, dans le sens du programme souvent, souvent aussi dans l'excès, comme le fait malheureusement fréquemment mon éminent Collègue Christophe SPILLOTIS-SAQUET et puis nous avons une opposition, car quel est le débat, le vrai ?

La majorité du Conseil National tient au dialogue social. Il est même dans notre philosophie de défendre l'intérêt des salariés, les faibles contre les forts. Nous attendons du Gouvernement – mieux armé que jamais pour remplir cet objectif – qu'il restaure en 2011 le dialogue social. Le leader de l'opposition prend, ce soir, une posture conciliante, sauf à nous accuser de manquer de courage car notre choix est celui du consensus : réfléchi et déterminé.

Je mesure toute la distance qui nous sépare, en termes de dialogue social, lorsque je l'entends lors de ces débats – qui après avoir attaqué les syndicats et nous avoir valu l'ire d'une certaine presse – se met à attaquer la liberté de cette même presse.

Non, si nous avons conscience des mêmes urgences, nous n'avons pas les mêmes solutions, la transparence, la modernité, l'équité sont au cœur de nos préoccupations. La majorité U.P. du Conseil National n'est pas celle qui veut se replier sur le passé et celle qui veut refermer Monaco. Elle considère que Monaco a réellement un rôle à part dans le monde et elle compte bien le faire savoir.

Je voterai donc ce budget.

M. le Président.- Merci Monsieur ROSE. Y a-t-il d'autres personnes qui veulent parler ? Très bien.

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues,

Dans une de ses lettres, Gustave FLAUBERT a écrit que « l'excès de critique engendre l'inintelligence ».

On m'a reproché, à l'ouverture, ainsi qu'au cours de ces débats budgétaires, comme on l'a reproché au Rapporteur du Budget et à la majorité, un manque d'agressivité vis-à-vis du Gouvernement Princier, notre recherche du consensus avec ce dernier.

La clôture des discussions démontre incontestablement que cette méthode aura été la bonne car elle a permis d'atteindre notre première priorité : le respect de nos engagements auprès des Monégasques, le respect du programme de l'U.P.M..

Je reviendrai sur le fond des débats et ce qui m'amène ce soir à appeler à voter en faveur de ce Budget Primitif 2011 en étant droit dans mes bottes. Avant cela, je vais me permettre quelques considérations générales sur la forme.

A l'occasion de mon investiture à la Présidence du Conseil National, j'avais indiqué que ma méthode de travail serait fondée sur le dialogue et la concertation, que mon objectif était la recherche du consensus le plus large. Mais cette modernisation, attendue par les Monégasques, cette ouverture envers l'opposition appellent en retour une attitude constructive et responsable de tous.

C'est dans un véritable esprit de responsabilité démocratique partagé que nous devons bâtir ensemble une démocratie moderne et apaisée, où majorité et opposition, sur les grands sujets qui concernent l'intérêt général, dépassent leurs divergences et leurs affrontements au profit de solutions de compromis.

Mes Chers Collègues, quelles que soient nos opinions politiques, c'est pour Monaco que nous œuvrons. Pensons à Monaco à chaque instant de notre mandat. Pensons aux Monégasques. C'est ce à quoi je m'engage depuis mon accession à la Présidence du Conseil National, c'est ce à quoi je continue à vous inviter.

Nous sommes le Parlement de tous les Monégasques et pour que le Conseil National soit fort et respecté, nous devons, et je m'inscris dans ce « nous » collectif, être attentifs à l'image que nous donnons de nos travaux. Ayons à l'esprit que l'écoute et le respect mutuel ne sont pas incompatibles, au

contraire, avec notre liberté d'expression, qui est notre droit et notre honneur.

J'ai lu ou entendu beaucoup de reproches formulés sur le contenu des débats qui seraient du niveau municipal, ce qui au demeurant n'est pas très respectueux à l'égard de nos collègues de la Mairie, qui sont comme nous élus par les Monégasques.

Certes, je reconnais que la qualité et la pertinence du travail de l'Institution gagneraient à éviter de se répandre sur certains sujets en Séance Publique, surtout lorsqu'ils ont largement été abordés en séance privée avec le Gouvernement, mais comme le disait François MITTERRAND « La démocratie, c'est aussi le droit institutionnel de dire des bêtises ».

Notre Règlement Intérieur réserve au Président du Conseil National la responsabilité de modérer les débats, de tempérer leurs excès, voire de les clôturer, lorsque j'estime que l'Assemblée est suffisamment informée.

Sous ma présidence, la parole restera libre au sein du Conseil National. Mais la démocratie, entendue comme le Gouvernement par la discussion, n'est efficace que si vous pouvez couper la parole aux gens et chacun doit accepter les règles qui avaient été fixées par nos prédécesseurs et qui s'appliquent parfois encore plus sévèrement dans d'autres assemblées.

J'en terminerai sur la forme en invitant chacun de mes collègues à se rendre compte de la chance qui est la nôtre, celle d'un pays où sans distinction d'origine sociale, de formation ou de richesse, les citoyens peuvent choisir les Elus qui leur ressemblent et contrôler, en toute indépendance, l'action du Gouvernement Princier.

A l'ouverture des débats budgétaires, la situation était difficile et je ne parle pas seulement du niveau des recettes de l'Etat.

En effet, le Conseil National avait perdu son unité et le Gouvernement Princier s'était interrogé, nous avait interrogé sur notre volonté de livrer dans les délais prévus une opération domaniale qui permettra à la majorité de respecter son engagement de livrer 500 logements domaniaux durant la mandature 2008/2013.

Malgré cette menace, le Rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale avait invité l'Assemblée à se prononcer favorablement sur le Budget, et non pas sans surprise, comme l'ont écrit certains.

Car la majorité n'a pas baissé les bras, et je n'ai pas hésité à m'exposer publiquement en critiquant l'absence de solution permettant de résoudre le

problème des délais de livraison de l'opération Tamaris.

Bien sûr, il est facile de dire au Gouvernement Princier que c'est à lui de se débrouiller pour trouver des solutions, mais j'estime que ma responsabilité d'Elu et de Président du Conseil National est avant tout de faire des propositions.

La proposition que j'ai soutenue et qui nous a permis à tous de sortir par le haut d'une impasse, il faut lui en reconnaître le mérite, est venue du Président de la Commission du Logement, mon collègue et ami, Gérard BERTRAND. En effet, celui-ci a suggéré au Gouvernement d'insérer dans le contrat qu'il s'apprête à signer avec le promoteur qui a emporté le marché de l'opération Tamaris une clause résolutoire qui permettra de démarrer immédiatement les études et donc, d'une certaine façon, l'opération elle-même.

Cette solution, parce qu'elle respecte en tout point la position unanime qui avait été adoptée en Commission Plénière d'Etude de notre Assemblée le 1^{er} décembre 2010, a recueilli mercredi dernier, en Séance Publique, la faveur de la majorité des Elus du Conseil National et ceux qui auraient pu se prononcer contre se sont abstenus.

Je salue, également, la réaction du Ministre d'Etat qui a prouvé non seulement qu'il était capable « du pas vers l'autre », que le Souverain nous engage à faire, mais surtout l'agilité intellectuelle d'un grand juriste qui pouvait permettre de dénouer des situations difficiles.

De mon point de vue, le bilan de ces débats budgétaires est donc à mettre tout entier au crédit de la majorité du Conseil National qui a non seulement respecté ses engagements en matière de logements domaniaux mais les aura même probablement dépassés puisqu'il a été tenu compte de notre demande d'optimisation de l'opération Tamaris qui passe de 40 appartements dans sa version de juin 2010 à 66 appartements dans sa version de décembre 2010.

A ce propos, Monsieur le Ministre, j'ignore où vous en êtes de la signature du marché que j'espère avant la fin de l'année, ainsi que le contenu des offres des différents promoteurs consultés, mais ce que le Conseil National souhaite c'est que le projet qui sera retenu *in fine* permette de construire le plus grand nombre de logements de qualité avec le prix au mètre carré construit le moins coûteux pour l'Etat.

S'agissant des autres demandes qui figuraient dans le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, sur les projets de loi relatifs à la transmission de la nationalité par mariage, aux

sociétés offshore et à la réforme du statut de la Fonction Publique, j'entends que les délais annoncés seront respectés, et dès le prochain Budget Rectificatif, le Conseil National sera en mesure d'éprouver les promesses du Gouvernement.

A propos du Budget Rectificatif, il sera l'occasion de vérifier si les prévisions de recettes du Gouvernement, qu'unanimement nous continuons à croire surestimées, seront conformes. De même, en ce qui concerne les reports de crédits, nous serons en mesure de constater si le Gouvernement continue ses efforts de réduction de leur enveloppe globale.

Je souhaite dans l'intérêt de Monaco que les recettes encaissées en 2011 progressent de façon bien plus substantielle que jusqu'à présent, car si nos craintes venaient à se confirmer, le Gouvernement serait conduit à des arbitrages difficiles mais pas impossibles.

Mon collègue Roland MARQUET en a évoqué certains et le Conseil National en a d'autres en réserve qui n'entameront en rien notre attractivité mais ne devront jamais toucher à la dépense sociale au sens le plus large.

Je le redis donc ce soir, je vote en faveur de ce Budget Primitif pour l'année 2011 qui s'annonce riche sur le plan politique avec, sans doute, de nouveaux visages ou des visages anciens que nous aurons le plaisir de revoir, mais surtout sur le plan historique avec, et c'est à mes yeux et ceux des Monégasques le plus important, le mariage de notre Souverain le Prince Albert II et de Mademoiselle Charlène WITTSTOCK.

Je vous remercie de votre attention.

Si Monsieur le Ministre n'a pas d'intervention à faire, je vais demander à Monsieur le Chef de Cabinet de procéder à la lecture, article par article, du projet de loi portant fixation du Budget de l'exercice 2011, puisque nous votons d'abord article par article, puis le texte en globalité.

M. le Chef de Cabinet.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2011 sont évaluées à la somme globale de 843.263.400 € (Etat "A").

M. le Président.-

Je demande à l'Assemblée de signaler qui est pour l'adoption de cet article 1.

Abstentions ? Quatre abstentions.

Il n'y a pas d'avis contraire.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;

MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION, Christophe SPILIOTIS-SAQUET, et Christophe STEINER s'abstiennent ;

M. Gérard BERTRAND,

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,

MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,

Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITLOT,

Catherine FAUTRIER,

MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE,

Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI,

Mme Nicole MANZONE-SAQUET,

MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,

Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,

MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE

et Pierre SVARA votent pour).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2011 sont fixés globalement à la somme maximum de 937.162.600 €, se répartissant en 687.753.300 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 249.409.300 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.-

Je demande qui est d'avis de voter pour l'adoption de cet article 2 ?

Abstentions ? Quatre abstentions.

Il n'y a pas d'avis contraire.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;

MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION,

Christophe SPILIOTIS-SAQUET,

et Christophe STEINER s'abstiennent ;

M. Gérard BERTRAND,

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,

MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,

Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITLOT,

Catherine FAUTRIER,

MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE,

Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI,

Mme Nicole MANZONE-SAQUET,

MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,

Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,

MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE

et Pierre SVARA votent pour).

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 42.919.100 € (Etat "D").

M. le Président.-

Je demande qui est d'avis de voter pour l'adoption de cet article 3 ?

Abstentions ? Quatre abstentions.

Il n'y a pas d'avis contraire.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION,
Christophe SPILIOTIS-SAQUET,
et Christophe STEINER s'abstiennent ;*

M. Gérard BERTRAND,

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,

*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,
Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITTLLOT,
Catherine FAUTRIER,*

*MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE,
Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI,
Mme Nicole MANZONE-SAQUET,*

*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,
Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE
et Pierre SVARA votent pour).*

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2011 sont fixés globalement à la somme maximum de 46.993.500 € (Etat "D").

M. le Président.-

Je demande qui est d'avis de voter pour l'adoption de cet article 4 ?

Abstentions ? Quatre abstentions.

Il n'y a pas d'avis contraire.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION,
Christophe SPILIOTIS-SAQUET,
et Christophe STEINER s'abstiennent ;*

M. Gérard BERTRAND,

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,

*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,
Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITTLLOT,
Catherine FAUTRIER,*

*MM. Jean-Charles GARDETTO,
Eric GUAZZONNE, Mme Sophie LAVAGNA,
M. Pierre LORENZI,*

Mme Nicole MANZONE-SAQUET,

*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,
Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE
et Pierre SVARA votent pour).*

M. le Chef de Cabinet.-

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.-

Je demande qui est d'avis de voter pour l'adoption de cet article 5 ?

Abstentions ? Quatre abstentions.

Il n'y a pas d'avis contraire.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION,
Christophe SPILIOTIS-SAQUET,
et Christophe STEINER s'abstiennent ;*

M. Gérard BERTRAND,

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,

*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,
Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITTLLOT,
Catherine FAUTRIER,*

*MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE,
Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI,
Mme Nicole MANZONE-SAQUET,*

*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,
Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE
et Pierre SVARA votent pour).*

Je mets à présent l'ensemble de la loi du Budget aux voix.

Qui est d'avis d'adopter cette loi du budget

Abstentions ? Quatre abstentions.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

La loi de Budget est adoptée.

(Adopté ;

*MM. Marc BURINI, Laurent NOUVION,
Christophe SPILIOTIS-SAQUET,
et Christophe STEINER s'abstiennent ;*

*M. Gérard BERTRAND,
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,
MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,
Philippe CLERISSI, Mmes Michèle DITTLOT,
Catherine FAUTRIER,
MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE,
Mme Sophie LAVAGNA, M. Pierre LORENZI,
Mme Nicole MANZONE-SAQUET,
MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,
Fabrice NOTARI, Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Jean-François ROBILLON, Guillaume ROSE
et Pierre SVARA votent pour).*

Je vais donner la parole à M. le Ministre d'Etat.

M. le Ministre d'Etat.- Merci Monsieur le Président.

Je voudrais, en me réjouissant de la qualité des débats que nous avons eus, remercier au nom du Gouvernement Princier, la large majorité qui a approuvé le projet de budget. Vous pouvez compter sur sa volonté de renforcer l'attractivité et le développement de Monaco pour le bien des Monégasques et de tous les résidents.

Enfin, à titre personnel, je voudrais dire à chacune et à ceux qui ont voté ce projet de budget que leur vote m'honore et m'oblige aussi bien sûr.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Chers Collègues, nous sommes arrivés au terme des travaux de cette Séance Publique, mais également de notre session d'automne.

Tout d'abord, je souhaite, au nom de l'ensemble des Conseillers Nationaux, adresser à S.A.S. le Prince Souverain Albert II nos vœux de pleine réussite dans Sa Haute Mission pour le Pays et nos souhaits les plus sincères de santé et de bonheur personnel pour Lui-même et l'ensemble de la Famille Princièrè.

Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, je vous présente, de la part de tous les Elus, nos meilleurs vœux pour vous-mêmes et vos familles.

Je souhaite enfin à tous les Monégasques et à tous les habitants de la Principauté de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je leur adresse, au nom de l'ensemble des Conseillers Nationaux, nos vœux les plus sincères pour l'année 2011.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres, mes chers compatriotes, un bulletin spécial du Conseil National préfacé par Notre Souverain Lui-même, destiné à célébrer le centenaire de la Constitution du 5 janvier 1911. Je suis convaincu que vous aurez le même plaisir à le découvrir et à le lire que l'équipe du Conseil National en a pris à le concevoir et à le rédiger.

Je déclare la séance levée et je prononce la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2010.

—
(La séance est levée à 19 heures 55)
—

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

imprimé sur papier 100% recyclé

